

AUSTRALIE – NOUVELLE ZELANDE – Obligation d'étiquetage reportée

Par Inf'OGM

Publié le 31/10/2001

La loi obligeant à étiqueter les aliments contenant des OGM qui aurait dû entrer en application le 7 décembre a été reportée. L'Autorité Alimentaire Australo-NéoZélandaise a décidé d'accorder une période supplémentaire d'un an aux industriels, pour qu'ils mettent en place les conditions de l'étiquetage et qu'ils puissent écouler les stocks sans avoir à les retirer.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/australie-nouvelle-zelande-obligation-detiquetage-reportee/